

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 027-212702781-20240628-D202424-DE

SLOW



CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUN 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DÉLIBÉRATION N° 2024-24

Date de la convocation : 21 juin 2024
Date d'affichage : 21 juin 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18
Présents : 13
Procurations : 5
Votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit juin à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal, légalement convoqués le vingt et un juin conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire, dans la salle des fêtes Bernard Martin située rue Jean Jaurès à Garennes sur Eure, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GATINE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre GATINE, Monsieur Daniel DOUARD, 1^{er} adjoint, Mme Martine LEPETIT, 2^{ème} adjointe, M. Thierry MARTIN, 3^{ème} adjoint, Mme Jeanine SOLLIER-CANTAIS, M. Gilbert LETENNEUR, Mme Kendy SAUTRON, Mme Nadine PAUL, M. Gilbert GENESTE, Mme Corinne DUROVRAY-MOLINA, M. Jocelyn CHARRON, Mme Estelle THURET-LE FLOCH, M. Guillaume DOUARD, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS ET AYANT DONNÉS PROCURATIONS :

M. Arnaud BABY à M. Daniel DOUARD,
Mme Catherine BARBEY-LECOMTE à Mme Martine LEPETIT,
M. Jean-François BOURGOIN à Mme Jeanine SOLLIER-CANTAIS,
Mme Sophie LECOINTRE à M. Gilbert GENESTE,
M. Franck FERREIRA à Mme Nadine PAUL.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Martine LEPETIT.

1 – Commande publique 1.1 – Machés publics

OBJET : LISTE DES MARCHES CONCLUS EN 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 133 du code des marchés publics qui indique que le pouvoir adjudicateur doit publier chaque année, au cours du premier trimestre, une liste des marchés conclus l'année précédente,

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 027-212702781-20240628-D202424-DE

SLOW

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

PREND ACTE des marchés publics conclus au cours de l'année 2023 pour les travaux compris entre:

MARCHE DE TRAVAUX DE 25 000 € HT A 90 000 € HT

OBJET DU MARCHE	DATE DE NOTIFICATION	NOM DE L'ATTRIBUTAIRE	MONTANT ATTRIBUE EN HT
n° 01/2023 - Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la mairie	10/07/2023	2L SERVICE ARCHITECTURE 4 rue d'Épernon 78550 HOUDAN	65 000,00 €
TOTAL DES MARCHES			65 000,00 €

VALIDE la mise en ligne de cette délibération sur le site internet de la commune au titre de la publicité pour les marchés passés au cours de l'année 2023.

La secrétaire de séance,
Mme Martine LEPETIT



Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



Délais et voies de recours :

En application de l'article R421-1 du Code de Justice administrative, la contestation de cette délibération peut s'exercer par un recours contentieux introduit devant un Tribunal Administratif de ROUEN, dans un délai de deux mois suivant la date de notification de la présente décision. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télé recours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr